



L'Association ACARS recrute
un(e) **Infirmier(e)** en **CDD à temps partiel (50%)**

Au sein des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), service du Pôle Sanitaire et social, vous assurez la coordination des soins des résidents, vous avez un rôle de prévention et d'éducation thérapeutique, et intervenez auprès des résidents et de l'équipe, en concertation avec le médecin coordinateur.

Conditions :

- **Diplôme d'Etat d'Infirmier, exigé**
- **Permis B, exigé**
- Expérience du public précaire fortement souhaitée

Modalités :

- Horaires de journée : lundis (9h-12h30 / 14h-17h30), mardis (9h-12h30) et jeudis (8h30-12h / 14h-17h30)
- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 4
- Salaire brut mensuel minimum de 894.53 € en début de carrière
- Reprise de l'ancienneté sur justificatifs

Missions :

- Réaliser un accompagnement médical ;
- Conseiller les résidents et leur entourage en vue d'une démarche d'autonomisation ;
- Participer à la vie semi collective du service ;
- Construire et faire vivre un réseau partenarial ;
- Réaliser un suivi statistique de l'activité.

[Poste à pourvoir le 23 mars 2020](#)

Les candidatures (CV + lettre de motivation) devront être envoyées à :

recrutement@association-acars.fr

Plus d'informations sur l'association sur le site www.association-acars.fr